Objectifs et stratégies de gestion pour la période 1994-1997 pour certaines pêcheries

1993/1246(CNS) - 15/12/1993 - Document de base législatif

Cette proposition vise à définir, pour certaines pêcheries ou groupes de pêcherie, les objectifs de gestion et stratégies correspondantes pour la période 1994/97: reconstitution des stocks menacés (ex: poissons ronds), prévention de la détérioration des stocks mieux lotis, par la limitation de l'effort de pêche ou, dans certains cas (ex: langoustines), par le contrôle direct de cet effort, protection renforcée des poissons juvéniles, système de suivi pour surveiller l'évolution de la situation au cours de ces quatre années.